



Bridge-Bonaventure : une opportunité incontournable pour étendre le réseau alimentaire solidaire de Pointe-Saint-Charles et contribuer au développement d'une ville nourricière!

Mémoire présenté par:

Le [Comité Sécurité alimentaire d'Action-Gardien](#), qui rassemble les organismes suivants :

- Centre des aînés de Pointe-Saint-Charles
- Club populaire des consommateurs
- Le Détour
- Partageons l'espoir
- Maison Saint-Columba
- Collectif Fermette
- Maison du Partage d'Youville

Rédigé par:

Morgane Pellerin, chargée de projet en sécurité alimentaire chez Action-Gardien

Résumé

Le comité Sécurité alimentaire de la Corporation de développement communautaire (CDC) Action-Gardien rassemble les organismes communautaires du quartier qui agissent conjointement pour promouvoir l'alimentation en tant que droit fondamental, améliorer l'accès aux aliments et s'assurer d'une offre de service concertée et en réponse aux besoins locaux. La priorité du comité est le déploiement du réseau alimentaire solidaire de quartier, incluant les initiatives portées par les groupes et les projets portés collectivement, selon une vision commune. Notre comité appuie l'ensemble du projet collectif issu de l'Opération populaire d'aménagement (OPA) porté par Action-Gardien pour l'avenir du secteur Bridge Bonaventure. À partir de ce projet collectif, nous ferons, dans ce mémoire, un entonnoir axé sur la sécurité alimentaire et la justice alimentaire.

En tant que chargée de projet, j'ai déjà fait une recherche sur ces thèmes et j'ai trouvé pertinent d'en inclure un extrait dans la section 1.1. L'extrait en question s'appuie sur différents écrits pour suggérer des pistes de solution afin de favoriser la justice alimentaire, sociale et environnementale à travers le développement urbain. Ces pistes de solution ne pourraient selon moi être mieux adaptées au contexte de Pointe-Saint-Charles. La sous-section suivante fait état des principaux facteurs qui s'ajoutent et contribuent à l'insécurité alimentaire depuis les dernières années, en se basant sur des données qui viennent confirmer les observations quotidiennes faites par l'ensemble des membres de notre comité. La section 1.3 dresse justement un portrait des enjeux alimentaires à Pointe-Saint-Charles. Dans la deuxième section de ce mémoire, nous mettons en lumière le réseau alimentaire solidaire en plein déploiement à Pointe-Saint-Charles et comment celui-ci pourrait très bien s'étendre

dans le secteur Bridge-Bonaventure. Dans la section 3, nous relevons les différentes orientations et stratégies de la Ville de Montréal et de l'arrondissement le Sud-Ouest dans lesquelles notre proposition s'inscrit. En conclusion, notre comité recommande que la mise en valeur du secteur Bridge-Bonaventure s'inscrive dans la perspective d'une communauté nourricière. Finalement, les sources sont disponibles à la fin du document.

SECTION 1- JUSTICE ALIMENTAIRE ET ENJEUX À DIFFÉRENTES ÉCHELLES

1.1 La justice alimentaire, sociale et environnementale en milieu urbain¹

Le système alimentaire global pose un réel défi en ce qui concerne la justice sociale, la durabilité écologique, la santé des communautés et la gouvernance démocratique (Levkoe, 2011). La critique apportée par l'activiste et auteure Vandana Shiva (2000) est que non seulement la globalisation du système alimentaire présente des injustices concernant le manque de reconnaissance des cultures et des modes de vie des communautés locales; mais elle soulève également le fait que ces dernières n'ont pas d'espace pour faire entendre leur voix à l'intérieur de ce système. À partir de cela, cette activiste affirme que la démocratie alimentaire constitue un champ de lutte pour la durabilité écologique et la justice sociale. En proposant de nouvelles formes de relations et de nouvelles façons de faire, les initiatives de lutte pour la sécurité alimentaire vont dans le sens d'une société plus humaine, plus juste et plus équitable (Levkoe, 2011). Dans les quartiers urbains où des acteurs se mobilisent pour instituer des pratiques de gouvernance innovantes qui contribuent à une plus grande autonomie et à une participation politique, les pratiques qui touchent à la justice sociale et environnementale convergent (Brulle et Pellow, 2006; Ghaffari, 2020).

Le mouvement pour la justice environnementale se concentre d'abord sur les lois et réglementations en lien avec les impacts liés aux expositions à la pollution et aux autres risques environnementaux. Il pose aussi des enjeux de santé publique, l'accès à cette dernière étant inégal pour les classes sociales ou les individus des différents quartiers (Brulle et Pellow, 2006; Mohai, Pellow et Roberts, 2009). Dans le discours de ce mouvement, l'environnement est rattaché au territoire : « où nous travaillons, vivons et jouons ». Afin d'élargir la portée et l'ampleur du mouvement pour la justice environnementale, Gottlieb (2009) propose que cette vision puisse être élargie pour inclure « où, quoi et comment nous mangeons », ce qui intègre les questions de sécurité alimentaire des communautés ainsi que la conception de systèmes alimentaires à l'échelle des quartiers (Ibid.). La justice sociale est introduite dans le cadre d'action des territoires concernés, c'est-à-dire des quartiers dont les populations sont celles qui sont les plus touchées par les injustices du système alimentaire global (Paddeu, 2012). Ce sont également ces populations qui militent pour la création de systèmes alimentaires urbains alternatifs (Deverre et Lamine, 2010). La justice alimentaire cherche ainsi à assurer « un partage équitable des bénéfices et des risques reliés à la culture, à la production, au transport, à la distribution et la transformation des aliments ainsi qu'à leur accès et leur consommation » (Gottlieb et Joshi, 2010, p.6, traduction libre). Elle s'efforce d'éliminer les disparités et inégalités sans toutefois s'y limiter, dans une optique de transformation de notre système alimentaire actuel (Gottlieb et Joshi, 2010; Réseau pour une alimentation durable, s.d.). Plus concrètement :

¹ À partir de Pellerin, M. (2021). L'action collective par le « design pour l'autonomie » pour favoriser la justice alimentaire: le cas de la Fermette de Pointe-Saint-Charles. (Mémoire de maîtrise). UQAM.

La justice alimentaire se concrétise lorsque des communautés exercent leur droit de cultiver, de vendre et de manger des aliments sains. Les aliments sains sont frais, nutritifs, abordables, culturellement appropriés et produits localement avec soins dans le respect du bien-être de la terre, des travailleurs et des animaux. Exercer la justice alimentaire engendre des systèmes alimentaires locaux forts, des communautés autosuffisantes et un environnement en santé. (Réseau pour une alimentation durable, s.d.).

Les enjeux liés à la justice environnementale et alimentaire sont étroitement liés. Les populations qui sont exposées à des risques environnementaux accrus ont souvent un accès insuffisant à une nourriture saine (Paddeu, 2012). Une des préoccupations de la justice alimentaire concerne la santé, en encourageant la consommation d'une nourriture saine pour prévenir des maladies dont le taux est plus élevé au sein des populations marginalisées (Ibid.). Le lien entre la justice alimentaire et les autres formes de justice est également pertinent pour aborder les enjeux à l'échelle locale qui sont centrés sur la vie quotidienne des communautés et sur les conditions de vie des citoyen.ne.s (Gottlieb, 2009).

La connexion entre la justice alimentaire et environnementale permet de poser des enjeux locaux à une échelle globale, allant ainsi au-delà des notions traditionnelles liées à l'alimentation et l'environnement. On soulève entre autres des enjeux politiques liés à la santé, à la globalisation, au développement économique et aux disparités en lien avec l'accès aux ressources alimentaires (Gottlieb et Joshi, 2010). Ultimement, ces enjeux concernent la façon dont les systèmes alimentaires sont organisés, de la production à la distribution et la consommation. Bref, la prise en compte des enjeux structurels amène à concevoir une approche interdisciplinaire de la justice alimentaire, y considérant ainsi les enjeux de justice sociale et environnementale (Hochedez et Le Gall, 2016).

Slocum et Saldanha (2013) suggèrent que « dessiner un espace social, relationnel, un espace d'échange – de produits, mais surtout d'idées et de valeurs, un espace politique » (à partir de Hochedez et Le Gall, 2016, p.17) permet d'agir sur les inégalités structurelles. Cela peut sembler utopique, mais possible à travers deux types d'actions, soit par la construction de réseaux qui ne sont pas encore existants et par une appropriation foncière, c'est-à-dire lorsque le foncier est explicitement et politiquement réservé pour la création d'un projet. L'appropriation peut également être juridique, lorsque des groupes se mobilisent pour que certaines pratiques soient rendues légales. Finalement, l'appropriation peut aussi être territoriale dans le sens où les mobilisations pour les espaces de justice alimentaire et les pratiques qui en émergent permettent aux citoyen.ne.s d'être représenté.e.s (Ibid; Paddeu, 2012). En milieu urbain, ce point de vue nous amène à faire un lien avec le « Droit à la ville » proposé par Henri Lefebvre (1967) dont les concepts ont inspiré diverses revendications en lien avec la vie quotidienne et la justice sociale. Lefebvre concevait la ville comme un processus créatif et politique, à mener sur de nouvelles bases, à l'échelle des quartiers (Costes, 2010). L'auteur soutenait la nécessité d'une réappropriation de l'espace urbain par les citoyen.ne.s comme moyen d'action pour une transformation démocratique de la société, ce qui est cohérent avec les mouvements urbains pour la justice alimentaire (Enriquez et Klein, 2019). Le droit à la ville peut être vu comme un droit collectif qui va au-delà d'un droit individuel d'accès à des ressources (Harvey, 2008). Changer la ville constituerait un droit de nous changer collectivement qui dépend d'une capacité collective à influencer le processus d'urbanisation (Ibid.).

1.2 Inflation et insécurité alimentaire en hausse au Québec

Au cours des dernières décennies, nous avons été témoins d'une transformation drastique de l'offre des commerces alimentaires dans plusieurs quartiers montréalais. Cette transformation affecte le milieu de vie et a un impact sur la vie quotidienne des populations à moyen et faible revenu et des ancien.ne.s résident.e.s (Bélanger, 2010). Dans certains quartiers, le processus de gentrification a une incidence sur l'offre alimentaire ainsi que sur les prix offerts par les commerces qui excluent alors une partie de la population (Rose, 2006; Enriquez, 2018). Lorsque les personnes modestes ne trouvent plus les services dont elles ont besoin au sein de leur propre quartier, elles ont tendance à le quitter (Rose, 2006).

En plus de la transformation de l'offre des commerces alimentaires, les logements abordables qui deviennent de plus en plus rares posent un enjeu supplémentaire: pour conserver leur domicile, les populations à faible et moyen revenu sont souvent contraintes de limiter leur budget consacré à l'alimentation (Le Lézard, 2023). Des données récentes montrent que l'alimentation continue d'être la dépense la plus préoccupante au Québec, suivie du logement qui est en hausse (Bazinet et Laflamme, 2023). Les groupes qui sont plus touchés par l'anxiété financière que la moyenne comprennent, sans se limiter à, les personnes nouvellement arrivantes, les personnes avec des limitations fonctionnelles, les chef.fe.s de famille monoparentale, les personnes à faible revenu, les personnes racisées, celles sans diplôme d'étude secondaire, et les femmes (Le Lézard, 2023).

Depuis les derniers mois, on assiste à une flambée du prix des aliments. Celui-ci a augmenté plus que prévu en 2022, et c'est d'ailleurs le Québec qui a connu la hausse des prix la plus marquée au pays, soit 11% (Université Dalhousie, Université de Guelph, Université de la Saskatchewan et Université de la Colombie-Britannique, 2022). Cette hausse progressera encore de 5 à 7 % en 2023, soit une facture d'environ 1000 \$ de plus annuellement pour une famille de quatre personnes. Face à la flambée des prix des aliments, la fréquentation des banques alimentaires a augmenté de 15 % au Canada en 2022 et la tendance se poursuivra en 2023 (*Ibid.*). Ces chiffres correspondent à une réalité à laquelle les citoyen.ne.s et le milieu communautaire font face au quotidien. Depuis la hausse importante de l'inflation, la clientèle qui fréquente les ressources alimentaires d'urgence est de plus en plus élargie, comprenant beaucoup de personnes âgées, étudiantes, issues de l'immigration et de personnes ayant un emploi (Ferré, 2023).

Le coût des aliments au Canada a été impacté par la pandémie, suivie plus récemment d'événements climatiques défavorables, des tensions géopolitiques croissantes dont la guerre en Ukraine et des prix élevés du pétrole (Université Dalhousie, Université de Guelph, Université de la Saskatchewan et Université de la Colombie-Britannique, 2022). Au cours des deux dernières années, de nombreuses situations ont fait apparaître la fragilité des lignes d'approvisionnement mondiales (*Ibid.*). Il serait naïf de croire que les facteurs macroscopiques iront en se stabilisant. Les changements climatiques seront accompagnés d'un lot de défis supplémentaires pour garantir à toutes et tous une alimentation de qualité, variée et à faible coût.

1.3 Les enjeux alimentaires à Pointe-Saint-Charles

L'ensemble des données présentées dans la section précédente transparaît complètement dans la réalité que nous observons au quotidien à Pointe-Saint-Charles. Nous sommes conscient.e.s que le contexte a évolué depuis que le secteur au sud de la rue Wellington a été qualifié de désert alimentaire par la DRSP en 2007. Nous consacrerons d'ailleurs la prochaine section à relever les principales initiatives alimentaires existantes et en déploiement à l'échelle du quartier. Toutefois, plusieurs enjeux d'accès aux ressources alimentaires persistent et d'autres continuent d'émerger.

Des poches de pauvreté demeurent au sein de notre quartier et de nombreuses personnes n'ont pas un revenu suffisant pour se nourrir. Elles se retrouvent alors avec un budget restreint pour couvrir toutes leurs dépenses de base comme l'électricité, le loyer, le transport et sont contraintes de faire des choix, au détriment de leur alimentation. La situation est encore plus difficile pour les personnes appauvries avec la gentrification que subit le quartier. Le portrait 2021 de Statistique Canada indique qu'avoir payé les impôts, 20% des résident.e.s de Pointe-Saint-Charles vivent avec un faible revenu, comparativement à 10,9 % pour l'île de Montréal. Bien que le revenu médian ait augmenté, 43% de la population a un revenu de moins de 30 000\$. Parmi les personnes de 65 ans et plus, c'est 41,7 % du groupe qui vit avec un faible revenu, comparativement à 9,7 % pour l'île de Montréal (Statistiques Canada, 2021). Nous observons une hausse d'inscription dans les banques alimentaires du quartier qui, en parallèle, ont de plus en plus de difficulté à s'approvisionner pour fournir des aliments frais, de qualité et diversifiés aux citoyen.ne.s dans le besoin, dont le profil est de plus en plus éclaté.

Plusieurs épicerie.s, marchés, banques alimentaires, repas communautaires, et autres organisations bénéficieraient grandement d'avoir un meilleur accès à des aliments frais et produits localement pour diversifier et améliorer leur offre. Cela nécessite davantage de lieux de production alimentaire. Certaines pourraient également bénéficier d'un deuxième point de distribution dans le quartier, voire d'un nouveau local: certains organismes sont à la recherche de locaux abordables avec pignons sur rue. Les initiatives alimentaires existantes au sein de notre quartier font face à plusieurs défis, dont financiers, pour être supportées et consolidées sur le long terme.

Il y a un besoin important à l'échelle du quartier de consolider un système de déplacement vers les épicerie.s et autres points de vente, et un besoin de livraison de repas et d'épicerie.s. Cela comprend également une transformation alimentaire plus importante. En effet, plusieurs personnes, soit aînées, isolées et/ou à mobilité réduite font face à une diversité d'enjeux soit pour cuisiner, pour se déplacer, ou même pour faire leur épicerie en ligne dû à la fracture numérique.

Certains segments de la population ne sont pas adéquatement rejoints, ne connaissent pas ou ne fréquentent pas certaines ressources. Différents types de barrières et enjeux d'accès demeurent et contraignent les segments de population du quartier les plus impactés par l'insécurité alimentaire de bénéficier pleinement des ressources en place et de prendre part aux différentes opportunités de participation, et ce, à partir de leurs propres besoins et perspectives. C'est pourquoi nous travaillons activement à mieux comprendre les enjeux et mettre en place des stratégies pour réduire ces barrières d'accès. Il peut s'agir d'enjeux d'accès physique pour les aîné.e.s, de contraintes de temps pour les familles monoparentales, de sentiment d'inclusion pour les personnes en situation de défavorisation, de manque de connaissance des ressources pour les personnes nouvellement arrivantes, de ressources qui ne sont pas adaptées à des réalités vécues, et plus.

Dans cette première section, nous avons introduit la justice alimentaire en milieu urbain et nous avons dressé un portrait des enjeux liés à la sécurité alimentaire au Québec et à Pointe-Saint-Charles. Dans la section suivante, nous présenterons ce qui est mis en place à l'échelle de notre quartier pour faire face à ces enjeux, et comment notre réseau alimentaire pourrait s'étendre dans le secteur Bridge-Bonaventure.

SECTION 2- LE RÉSEAU ALIMENTAIRE SOLIDAIRE DE POINTE-SAINT-CHARLES ET SON PROLONGEMENT DANS LE SECTEUR BRIDGE BONAVENTURE

2.2. Le réseau alimentaire solidaire de Pointe-Saint-Charles

Pointe-Saint-Charles peut compter sur un nombre important d'organismes en sécurité alimentaire, certains implantés depuis 50 ans (et même 100 ans !), d'autres récents. Cumulant des années d'apprentissages, les organismes ont aujourd'hui atteint une maturité de concertation, dans un contexte de plein déploiement de projets collectifs et de *Nourrir la Pointe!* notre réseau alimentaire solidaire. Ce réseau est issu d'une mobilisation de longue haleine des groupes et de la population. Il a pour mission de renforcer le pouvoir d'agir des résident.e.s du quartier sur leur alimentation, d'améliorer l'accès physique et économique aux aliments et autres ressources liées, et de tendre vers l'autonomie alimentaire. Le tout, par une capacité collective d'agir.

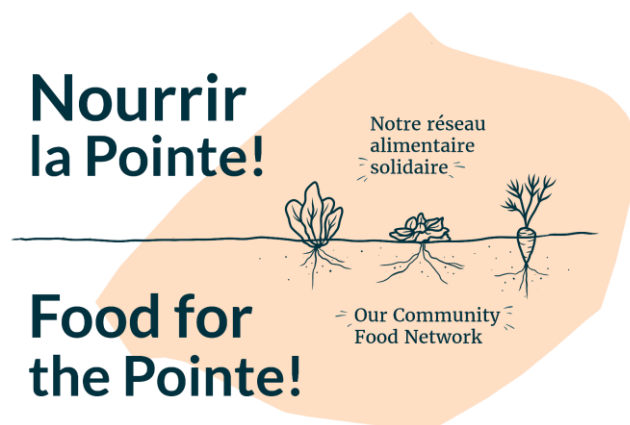


Figure 1. Logo Nourrir la Pointe! Notre réseau alimentaire solidaire

Nourrir la Pointe! comprend à ce jour une multitude d'initiatives diversifiées et complémentaires qui sont à la fois des lieux d'échange, de partage, de socialisation, de participation citoyenne, d'apprentissage: ce sont des milieux de vie qui s'inscrivent dans les différentes composantes d'un système alimentaire local :

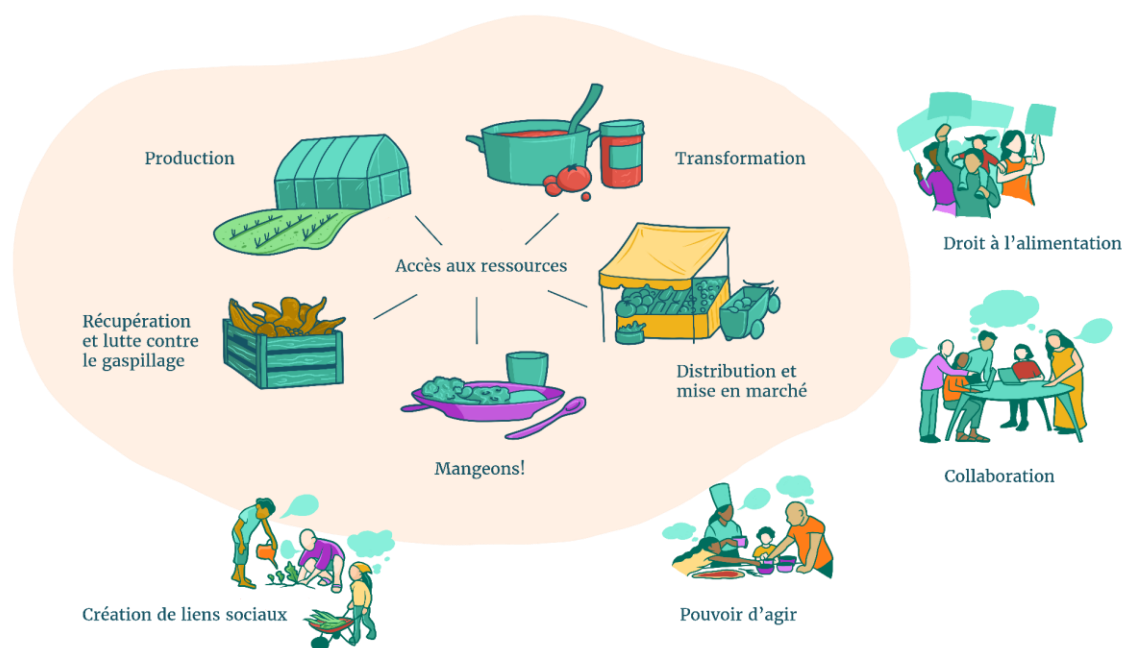


Figure 2. Un aperçu de notre réseau alimentaire

Le comité Sécurité alimentaire met plusieurs stratégies en place pour favoriser un meilleur accès à l'ensemble des ressources alimentaires et opportunités de participation au sein de notre réseau alimentaire solidaire, en priorité auprès des segments de population les plus impactés par l'insécurité alimentaire. C'est dans cette optique que nous participons au Programme d'impact collectif (PIC) de Centraide depuis l'automne 2022. Le projet développé par le comité Sécurité alimentaire pour ce programme a été priorisé et sélectionné par l'ensemble des membres et comités d'Action-Gardien. De plus, nous développons depuis plus d'un an une plateforme Web évolutive qui rendra accessible des cartes thématiques de l'ensemble des ressources au sein de notre réseau alimentaire, et plus. D'ici à ce que cette plateforme soit rendue publique à l'automne 2023, voici une liste des principales initiatives qui composent notre réseau:

- **Production alimentaire :**

- Production en serre par le Collectif Fermette, avec une visée éducative;
- Production maraîchère intensive (Futur prolongement de la Fermette de Pointe-Saint-Charles sur le lot 5 avoisinant d'ici les prochaines années, visant à fournir les épiceries à but non lucratif et banques alimentaires du quartier);
- Les 3 jardins collectifs du Club populaire des consommateurs, les jardins collectifs de la Fermette;
- La grainothèque Saint-Charles
- Jardins et ruches sur le toit de la Maison Saint-Columba House;
- Agriculture urbaine par les aînés au Carré Hibernia;
- Le jardin communautaire la Pointe Verte;
- Les jardins et ruches de la Maison Saint-Gabriel, à visée éducative;

- Autres: Jardins en ruelles et en bacs, jardins et bacs sur les sites des HLM, jardins dans les cours d'école, ateliers et conseils horticoles de l'écoquartier;
- **Transformation alimentaire:**
 - Les cuisines collectives du Club populaire
 - Cuisine de la Petite maison sur Laprairie (en développement);
 - La cuisine en conteneurs du Collectif Fermette;
 - Formation de cuisine avec Cuisine-Atout;
 - Ateliers de cuisines par divers organismes;
- **Distribution alimentaire et mise en marché:**
 - Marché de fruits et légumes de Partageons l'espoir;
 - Épicerie solidaire du Club populaire;
 - Épicerie autogérée le Détour et service de livraison avec le vélo-transport électrique;
 - Banque alimentaire de la Maison du Partage d'Youville avec service de livraison;
 - Banque alimentaire de Partageons l'espoir;
 - Vélo-transport pour les aîné.e.s et personnes à mobilité réduite (en développement);
 - Popote roulante de la Maison Saint-Columba;
- **Lieux de rassemblements autour de repas communautaires et fêtes de quartier:**
 - Dîners communautaires de la Maison Saint-Columba;
 - Dîners communautaires de Partageons l'espoir;
 - Bouffe populaire du Bâtiment 7;
 - Foire Gourmande (Fête de quartier annuelle);
 - Fête des récoltes de la Fermette (Fête annuelle);
- **Initiatives de récupération et de gestion des matières résiduelles:**
 - Récupération alimentaire et compostage par le Collectif Fermette;
 - Activités de Fruits défendus;
 - Frigo communautaire au Détour;
 - Activités de sensibilisation par l'écoquartier.

Le *Plan déploiement et d'intensification du réseau alimentaire de Pointe-Saint-Charles* est composé des cinq stratégies collectives suivantes:

1. Déployer les initiatives à plus grande échelle, à travers de nouveaux locaux, infrastructures et équipements;
2. Offrir des aliments de qualité, locaux et abordables dans une perspective d'économie circulaire;
3. Rejoindre les segments de la population les plus impactés par l'insécurité alimentaire, par de nouveaux services de groupes et projets collectifs;
4. Favoriser une meilleure connaissance et appropriation des ressources alimentaires par la population ;

5. Agir au niveau systémique pour le droit à l'alimentation et permettre aux plus vulnérables de notre communauté de se nourrir dignement et à leur faim.

2.3. Le prolongement sur Bridge-Bonaventure

Nous voyons dans le secteur Bridge-Bonaventure une opportunité incontournable pour étendre le réseau alimentaire solidaire de Pointe-Saint-Charles, en particulier sur les terrains publics fédéraux et provinciaux. Il est essentiel de ne pas se contenter d'implanter une épicerie de grande surface et quelques cafés branchés. Nous voulons tirer avantage des nouvelles infrastructures pour renforcer et étendre le réseau alimentaire existant, entre autres pour y développer une agriculture de proximité qui s'inscrit dans la transition socio-écologique et contribue au développement d'une communauté nourricière à l'échelle du Sud-Ouest.

Dans cette sous-section, nous nous concentrerons sur des propositions centrées sur le développement d'une communauté nourricière:

- **Agriculture et aménagements comestibles à différentes échelles:**
 - Plantations comestibles le long des trames vertes ;
 - Arbres fruitiers et vergers;
 - Potagers en bacs dans les ruelles;
 - Espaces de production maraîchère sur toits (ferme en économie sociale);
 - Jardins sur les toits et balcons des bâtiments résidentiels et autres bâtiments ;
 - Jardins partagés ou collectifs, dont sur le toit du stationnement étagé de Casiloc ;
 - Prévoir de l'espace au sol pour une ferme urbaine d'envergure (1 ha) qui peut être sur plusieurs sites d'un minimum de 3 000 m².
 - Espaces de production alimentaire en serres de type *Ferme pour tous* sur les sites de Costco, Ray-Mont Logistiques, PEPSC et autres sites au sol, de sorte à privilégier les avantages environnementaux et sociaux;
- **Circuits courts de production-récupération-transformation-distribution**
 - Dédier des espaces commerciaux à la filière agro-alimentaire au sud de Mill et sur le site de l'actuel Costo, pour accueillir des entreprises du type de la Centrale agricole. Cette coopérative d'agriculture urbaine au Québec regroupe une vingtaine d'entreprises et d'acteurs en agriculture urbaine. Offrant des espaces, de la formation, de l'accompagnement, la Centrale agricole est un lieu de réseautage et d'innovation pour le développement de systèmes alimentaires urbains et l'économie circulaire. En pleine expansion pour des quartiers nourriciers et créateur d'emploi, cette filière est en pleine adéquation avec les perspectives de quartiers nourriciers et d'économie circulaires.

- Dédier des locaux pignon sur rue pour accueillir des organismes et coopératives qui transforment et vendent des aliments et favoriser des usages mixtes, par exemple dans le quartier des artisans;
 - Conserver des locaux hors du marché spéculatif pour attirer et retenir ce type d'entreprises qui sont en constante recherche d'espaces à coûts abordables (ex. avec Société de gestion publique ou à but non lucratif).
 - Circuit de livraison vers les points de distribution;
 - Système de livraison et déplacement pour les personnes à mobilité réduite;
- **Espaces de formation**
 - Espaces communautaires pour des cuisines collectives, ateliers de formation, salle polyvalente, et autre;
 - École d'horticulture;
- **Pôle alimentaire**
 - Espace de nettoyage, transformation et conservation des aliments produits;
 - Marché public à l'intérieur et aux abords du bâtiment patrimonial de l'ancien édifice administratif et des douanes du Canadien national, au coin des rues Bridge et Mill;
 - Épicerie (extension de l'épicerie le Détour ou de l'épicerie solidaire du Club populaire) dans le nouveau milieu de vie du bassin Wellington et-ou dans l'ancien édifice des douanes;
 - Advenant le départ de Costco, prévoir des lieux de distribution alimentaire;

SECTION 3- ORIENTATIONS ET STRATÉGIES DE LA VILLE DE MONTRÉAL ET DU SUD-OUEST

Notre proposition s'inscrit dans plusieurs orientations de la Ville de Montréal et de l'arrondissement Sud-Ouest:

- **Le Plan climat 2020-2030 de la Ville de Montréal, qui s'engage à mettre en place 46 actions dont la suivante:**
 - Stimuler et consolider l'économie circulaire par la création de réseaux entre les entreprises, les commerces et les organismes communautaires. Un pôle d'innovation en bioalimentaire axé sur l'économie circulaire sera mis sur pied afin de renforcer l'écosystème de la transformation alimentaire et offrir un accompagnement spécialisé aux entreprises.
- **La Stratégie d'agriculture 2021-2026 de la Ville de Montréal qui comprend les quatre orientations suivantes:**
 - Éduquer, sensibiliser et encourager la pratique de l'agriculture urbaine citoyenne et communautaire;
 - Augmenter la production agricole sur le territoire montréalais et soutenir l'agriculture urbaine commerciale;
 - Encourager une agriculture urbaine résiliente et écologique;
 - Améliorer la gestion et le cadre de gouvernance de l'agriculture urbaine.

- **Le Plan stratégique Montréal 2023, qui comprend 20 priorités dont les suivantes:**
 - Développer une économie plus verte et inclusive en soutenant notamment l'économie circulaire et sociale, l'achat local et écoresponsable, et la création de nouveaux emplois écologiques de qualité;
 - Tendre vers l'élimination de la faim et améliorer l'accès à des aliments abordables et nutritifs sur l'ensemble du territoire;
 - Consolider un filet social fort, favoriser le lien social et assurer la pérennité du milieu communautaire et des services et infrastructures inclusifs répartis équitablement sur le territoire.

- **Le Plan d'action intégré du Conseil du système alimentaire montréalais**

- **Le Plan d'action local de Transition Écologique du Sud-Ouest**
 - Comprenant 5 axes dont l'axe 2: Se nourrir: Développer un système alimentaire durable et résilient;

- **Le Plan de développement de communauté nourricière de l'arrondissement le Sud-Ouest.**
 - Ce plan contribue à proposer de nouvelles pistes de solution en matière d'aménagement du territoire pour assurer une plus grande autonomie alimentaire et une meilleure résilience des communautés nourricières à l'égard de nombreux enjeux, comme celui des changements climatiques.

CONCLUSION ET RECOMMANDATION

Comme nous l'avons vu dans la première section de ce mémoire, l'insécurité alimentaire est un enjeu complexe qui nécessite l'adoption d'une approche systémique. C'est pourquoi nous rappelons qu'il est essentiel de prendre en compte le lien avec d'autres enjeux connexes, dont ceux du logement et du transport: d'où notre appui pour l'ensemble de la démarche portée par Action-Gardien.

Plus précisément, notre comité voit dans le développement de Bridge-Bonaventure une occasion incontournable d'étendre le réseau alimentaire solidaire de Pointe-Saint-Charles dans ce secteur pour tester des solutions qui permettent de tendre vers la justice alimentaire, sociale et environnementale en ville.

Pour ce faire, notre recommandation au nom du comité Sécurité alimentaire d'Action-Gardien est la suivante: ajouter dans le plan directeur de Bridge-Bonaventure un objectif clair visant à ce que la mise en valeur de ce secteur s'inscrive dans la perspective d'une communauté nourricière.

SOURCES

Bazin, R. et Laflamme, M-E. (avril 2023). Indice d'anxiété financière de Centraide: avril 2023 2e résultats. (Rapport produit par Léger). Récupéré de https://medias.centraide.org/Docs/Rapport_indice_anxiete_financiere_Centraide_Printemps2023.pdf

Bélanger, H. (2010). Pour qui et à qui ce parc ? Gentrification et appropriation de l'espace public dans l'arrondissement du Sud-Ouest de Montréal (Canada). *Lien social et Politiques*, 1(63), 143–154. doi : <https://doi.org/10.7202/044156ar>

Brulle, R. J. et Pellow, D. N. (2006). Environmental justice: human health and environmental inequalities. *Annu. Rev. Public Health*, 27, 103-124.

Costes, L. (2010). Le droit à la ville de Henri Lefebvre: quel héritage politique et scientifique?. *Espaces et sociétés*, (1), 177-191.

Deverre, C. et Lamine, C. (2010). Les systèmes agroalimentaires alternatifs. Une revue de travaux anglophones en sciences sociales. *Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires*, (317), 57-73. doi : <https://doi.org/10.4000/economierurale.2676>

Enriquez, D. (2018). Les initiatives communautaires et de l'économie sociale de lutte contre l'insécurité alimentaire à Montréal : le cas des expérimentations favorisées par parole d'exclus dans deux quartiers de Montréal-Nord. (Thèse de doctorat). Université du Québec à Montréal. Récupéré de <https://archipel.uqam.ca/12320/>

Enriquez, D. (2018). Les initiatives communautaires et de l'économie sociale de lutte contre l'insécurité alimentaire à Montréal : le cas des expérimentations favorisées par parole d'exclus dans deux quartiers de Montréal-Nord. (Thèse de doctorat). Université du Québec à Montréal. Récupéré de <https://archipel.uqam.ca/12320/>

Ferré, L. (mars 2023). La sécurité alimentaire, un défi du quotidien. *Métro*. (Article d'actualité). Récupéré de <https://journalmetro.com/actualites/montreal/3036320/la-securite-alimentaire-un-defi-du-quotidien/?fbclid=IwAR2Izsy7fJPvMAdnWHLlock5zkWDD2D-m8BcqByicrhttlhMlnB5IKxFHqY>

Food Secure Canada. (s.d.). Récupéré de <https://foodsecurecanada.org/fr/communaute-et-reseaux/reseau-de-justice-alimentaire>

Ghaffari, L. (2020). Pour une gentrification socialement acceptable : le cas d'Hochelaga-Maisonneuve à Montréal et Madeleine-Champ-de-Mars à Nantes. Thèse de doctorat. Université du Québec à Montréal.

Gottlieb, R. (2009). Where We Live, Work, Play . . . and Eat: Expanding the Environmental Justice Agenda. *Environmental Justice*, 2(1). 7-8.

Gottlieb, R. et Joshi, A. (2010). *Food Justice*. Cambridge: The MIT Press.

Harvey, D. (2008). The right to the city. *The City Reader*, 6(1), 23-40.

Hochedez, C., et Le Gall, J. (2016). Justice alimentaire et agriculture: introduction. *Justice spatiale - spatial justice*,(9). Université Paris Ouest Nanterre La Défense, UMR LAVUE, 7218.

Le Léopard. (avril 2023). Tendances à la hausse de l'anxiété financière des Québécois: l'alimentation et le logement en tête de liste de leurs préoccupations. (Article d'actualité). Récupéré de <https://www.leleopard.com/communiqué-20857331.html>

Levkoe, C. Z. (2011). Towards a transformative food politics. *Local Environment*, 16(7), 687-705. doi :10.1080/13549839.2011.592182

Mohai, P., Pellow, D. et Roberts, J. T. (2009). Environmental justice. *Annual review of environment and resources*, 34(1), 405-430.

Paddeu, F. (2012). L'agriculture urbaine dans les quartiers défavorisés de la métropole New-Yorkaise : la justice alimentaire à l'épreuve de la justice sociale. *VertigO, La revue électronique en sciences de l'environnement*, 12 (2).

Pellerin, M. (2021) L'action collective par le « design pour l'autonomie » pour favoriser la justice alimentaire: le cas de la Fermette de Pointe-Saint-Charles. (Mémoire de maîtrise). UQAM. Récupéré de: <https://archipel.uqam.ca/15749/1/M17293.pdf>

Rose, D. (2006). Les atouts des quartiers en voie de gentrification : du discours municipal à celui des acheteurs: Le cas de Montréal. *Sociétés contemporaines*, 63(3), 39-61. doi:10.3917/soco.063.0039

Shiva, V. (2000). *Stolen Harvest: The Hijacking of the Global Food Supply*. Boston: South End Press.

Slocum, R. et Saldanha, A. (dir.). (2013). *Geographies of race and food: Fields, bodies, markets*. New York: Routledge.

Statistique Canada (2021). Profil du recensement de la population de 2021.

Université Dalhousie, Université de Guelph, Université de la Saskatchewan et Université de la Colombie-Britannique. (2022). Rapport annuel sur les prix alimentaires. Récupéré de <https://cdn.dal.ca/content/dam/dalhousie/pdf/sites/agri-food/Food%20Price%20Report%202022%20FR.pdf>